



Assemblée Plénière du Conseil Régional

Mercredi 16 décembre 2020



ORDRE DU JOUR

- 1 - Rapport d'information sur les indemnités des élus
- 2 – Budget primitif 2021
- 3 – Budget 2020 : annulation de titres de recette, admission en non valeur, remises gracieuses et provisions
- 4 – Actions entreprises par la région suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes sur le dispositif de continuité territoriale de 2014 à 2018 (Loi NOTRe – art 107)



1 - Rapport d'information sur les indemnités des élus



2 - BUDGET PRIMITIF 2021

UN BUDGET VOLONTARISTE ET RESPONSABLE



UN BUDGET PRIMITIF VOLONTARISTE ET RESPONSABLE

Le BP 2021 consolide les mesures prises en 2020 et initie le programme de relance qui se déroulera sur 3 ans :

- 1) Continuité des mesures de sauvegarde de l'économie :
 - Poursuite des mesures du plan d'urgence de 120 M€ engagé en 2020
- 2) Déploiement du Plan Réunion Relance en privilégiant :
 - un haut niveau d'investissement à travers la commande publique,
 - le soutien aux entreprises
- 3) Articulation des fonds propres avec les programmations européennes
 - REACT UE volet FEDER adossé au PO FEDER (AG Région) 14-20 et doté de 325 M€,
 - REACT UE volet FSE adossé au PO FSE 14-20 (AG Etat) et doté de 144 M€
 - fin du POE 14-20,
 - démarrage des POE 21-27,
- 4) Et avec le Plan de relance national, dont 250 M€ territorialisé au niveau du Préfet.

UN BUDGET PRIMITIF VOLONTARISTE ET RESPONSABLE

800 M€ dédiés
à la relance
sur 3 ans
tous financeurs
confondus

Une **opportunité exceptionnelle** pour La Réunion

L'**effet levier des fonds européens**, dédiés à la relance ...

BP 2021 Investissement	Budget principal	Budget autonome volet REACT FEDER	Total
AP	216 M€	257 M€	473 M€
CP	470 M€	85 M€	555 M€

... orientée vers la **réparation des dommages économiques et sociaux** causés par la crise, une relance résiliente favorisant la **transition vers une économie verte et numérique**

UN BUDGET PRIMITIF VOLONTARISTE ET RESPONSABLE

Le BP 2021 poursuit la stratégie financière de la collectivité visant à garantir les engagements pris auprès des partenaires financiers, honorer la dette et préserver la capacité à investir par :

- ✓ Le maintien d'un taux d'épargne brute à hauteur de 20 % des recettes réelles de fonctionnement
- ✓ Une capacité de désendettement ne dépassant pas 12 ans

Le contexte sanitaire restant incertain, des incertitudes demeurent sur le niveau de recettes en 2021.

L'effort portera donc principalement sur la maîtrise des dépenses de fonctionnement pour maintenir un niveau d'épargne élevé.

L'ACCOMPAGNEMENT DE LA RELANCE

La Réunion disposera de moyens financiers importants – près de 800 M€ sur 3 ans - au titre de la relance : issus essentiellement de l'Union européenne, les problématiques qui en découlent sont :

- ✓ la **cohérence** entre les plans portés par l'État, la Région ou le Département,
- ✓ les délais de publication des **règlements** européens,
- ✓ l'ajustement des **moyens** techniques et humains
- ✓ le **portage** financier des opérations.

L'élaboration du BP 2021 anticipe ces problématiques par :

- ✓ le lancement dès le 1^{er} trimestre 2021 d'opérations éligibles aux fonds européens en maîtrise d'ouvrage régionale ;
- ✓ le **recrutement** échelonné de 35 postes dédiés à REACT UE et au PO FEDER - FSE + 2021-2027
- ✓ un **accompagnement** en proximité des communes et EPCI
- ✓ un **taux** de cofinancement moyen de 90 % pour REACT UE
- ✓ l'accompagnement des porteurs de projet dans la recherche de préfinancement
- ✓ la recherche de **lignes de partage** avec l'État

LE BUDGET EN GRANDES MASSES

	Fonctionnement	Investissement	Total
Budget principal			
Dépenses			
AE/AP	221,8	216,4	438,2
CP	417,5	470,9	888,5
Recettes	539,7	348,8	888,5
Budget annexe énergie			
Dépenses	0,3	0,0	0,3
Recettes	0,3	0,0	0,3
Budget annexe DSP musées			
Dépenses	3,2	3,1	6,3
Recettes	3,2	3,1	6,3
Budget annexe transport			
Dépenses	26,9	0,0	26,9
Recettes	26,9	0,0	26,9
Budget autonome FEDER			
Dépenses			
AE/AP	10,0	257,0	267,0
CP	25,1	205,3	230,4
Recettes	25,1	205,3	230,4
Budget autonome POCT			
Dépenses	7,1	0,8	7,9
Recettes	7,1	0,8	7,9

AP REACT UE : 79 % de l'enveloppe totale notifiée soit plus du doublement de la capacité d'engagement en investissement

CP REACT UE : 85 M€

SYNTHESE DU BUDGET PRINCIPAL 2021

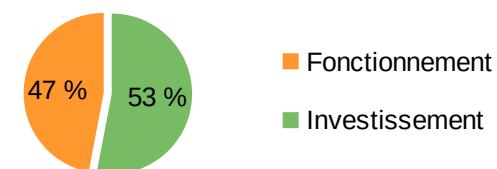
Les prévisions du BP 2021 préservent les équilibres budgétaires et financiers de la Région ainsi que sa capacité d'investissement.

Les ratios essentiels jugeant de sa situation s'établissent, à ce stade de la prévision, à :

- capacité de désendettement : 11 années
- épargne brute : 23 % des recettes réelles de fonctionnement .

soit une répartition des dépenses et recettes selon les masses suivantes :

CP : l'investissement prédomine



	API/AE	Evol.	CP	Evol.	Recettes	Evol.
Fonctionnement	221 847 202	+ 40,3 %*	417 526 385	+ 0,8 %	539 658 862	+ 3,0 %
Investissement	216 401 578	- 6,4 %	470 945 210	+ 18,9 %	348 812 733	+ 21,6 %
TOTAL	438 248 780	+ 12,6 %	888 471 595	+ 9,6 %	888 471 595	+ 9,6 %

* + 24,7 % en incluant la procédure de vote tardif du BP 2020

DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT EN AUGMENTATION

Le BP 2021 traduit les choix politiques de soutien aux secteurs particulièrement impactés par la crise (formation, culture). Les dispositifs liés à la relance sont pour la majorité préfinancés par la collectivité.

ch.M57	libellé	BP 2020	BP 2021	Évol. 21/20	
930	services généraux	18,51	24,47	32,2%	- 2,5 % en incluant le vote tardif du BP 2020
931	sécurité	0,00	0,00	0,0%	
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	86,18	113,83	32,1%	Séjour de la santé et revalorisation rému FP
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	8,89	17,42	95,9%	+ 5,5 M€ en incluant le vote tardif du BP 2020
934	santé et action sociale	1,62	1,81	11,8%	
935	aménagement des territoires et habitat	1,87	2,00	7,3%	
936	action économique	25,28	28,74	13,7%	
937	environnement	9,60	9,38	-2,3%	
938	transports	5,51	23,51	327,1%	Gestion pluriannuelle du programme de CT
939	fonction en réserve	0,00	0,00	0,0%	
940	impositions directes	0,00	0,00	0,0%	
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,07	0,09	33,3%	
945	provisions	0,00	0,00	0,0%	
952	dépenses imprévues	0,60	0,60	0,0%	
total AE en fonctionnement		158,12	221,85	40,3%	+ 24,7 % en incluant la procédure de vote tardif du BP 2020

LE MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Le BP 2021 traduit les choix politiques de soutien aux secteurs particulièrement impactés par la crise (économie, culture, sport), le basculement du financement de certains dispositifs sur REACT UE et des inscriptions ponctuelles en 2020 non renouvelées en 2021.

ch.M57	libellé	BP 2020	BP 2021	Évol. 21/20
900	services généraux	8,10	6,26	-22,8%
901	sécurité	0,00	0,00	0,0%
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	55,84	54,08	-3,2%
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	11,90	17,59	47,8%
904	santé et action sociale	0,20	0,35	75,9%
905	aménagement des territoires et habitat	21,98	19,79	-10,0%
906	action économique	26,93	48,56	80,3%
907	environnement	13,58	10,66	-21,5%
908	transports	92,60	59,11	-36,2%
909	fonction en réserve	0,00	0,00	0,0%
950	dépenses imprévues	0,00	0,00	0,0%
total AP en investissement		231,13	216,40	-6,4%

CREPS : 6 M€

Fonds de solidarité,
chèque numérique, IF

2020 : Pont de la Rivière
de l'Est et études Runrail

DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT QUI RESTENT MAÎTRISÉES

Le BP 2021 traduit les choix politiques de soutien aux secteurs particulièrement impactés par la crise (économie et culture principalement) et les conséquences de la crise sur le dispositif de CT.

ch.M57	libellé	BP 2020	BP 2021	Évol. 21/20
930	services généraux	90,93	93,94	3,3%
931	sécurité	0,00	0,00	0,0%
932	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	152,51	164,45	
		0,00	0,00	7,8%
933	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	17,62	23,87	35,4%
934	santé et action sociale	1,90	1,90	0,0%
935	aménagement des territoires et habitat	1,81	2,11	16,6%
936	action économique	19,15	28,64	49,6%
937	environnement	9,12	9,37	2,7%
938	transports	94,66	63,79	-32,6%
939	fonction en réserve	0,00	0,00	0,0%
940	impositions directes	0,03	0,15	339,8%
943	opérations financières	24,93	27,20	9,1%
944	frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,50	0,50	0,0%
945	provisions	1,20	1,60	33,3%
total CP en fonctionnement		414,36	417,53	0,8%

LE MAINTIEN D'UN HAUT NIVEAU D'INVESTISSEMENT

Hors dette et NRL, les autres investissements s'élèvent à 262 M€ contre 208 M€ au BP 2020.

ch.M57	libellé	BP 2020	BP 2021	Évol. 21/20
900	services généraux	9,41	8,05	-14,4%
901	sécurité	0,00	0,00	0,0%
902	enseignement, formation professionnelle et apprentissage	64,61	71,08	10,0%
903	culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	17,13	17,06	-0,4%
904	santé et action sociale	0,20	0,25	24,6%
905	aménagement des territoires et habitat	22,16	26,67	20,4%
906	action économique	23,71	45,67	92,7%
907	environnement	12,08	15,04	24,5%
908	transports	186,89	214,41	14,7%
909	fonction en réserve	0,00	0,00	0,0%
923	dettes et autres opérations financières	60,00	72,70	21,2%
total CP en investissement		396,19	470,95	18,9%

L'EVOLUTION DES RECETTES : L'IMPACT DE LA CRISE SANITAIRE SE POURSUIT EN 2021

	fonctionnement	investissement	total	poids	BP 2020	Évol.21/20
fiscalité	408,16	0,00	408,16	46%	406,54	0,4%
produits et divers	6,06	9,05	15,11	2%	38,93	-61,2%
dotations	69,60	46,91	116,51	13%	116,51	0,0%
subventions	55,83	44,63	100,46	11%	115,57	-13,1%
emprunt	0,00	248,22	248,22	28%	132,99	86,6%
total	539,66	348,81	888,47	100%	810,54	9,6%

FISCALITE

Dans le cadre du Projet de loi de finances pour 2021 il est prévu :

- le remplacement de la CVAE par une fraction de TVA égale au montant perçu en 2020
- le maintien pour 2021 de la clause de garantie de TVA des régions au niveau de la DGF perçue en 2017

FCTVA

Le ralentissement voire l'arrêt des chantiers en 2020 entraînent une diminution du FCTVA en 2021



STRATEGIE FINANCIERE

En 2019, la collectivité a procédé à l'actualisation de sa PPI/PPF et à la mise à jour de sa trajectoire d'équilibre. Le respect de cette trajectoire conditionne la notation de la collectivité par l'agence FITCH, le renouvellement de billets de trésorerie NeuCp, la mobilisation des emprunts contractés auprès de la BEI et de la CDC.

Pour mémoire, en juillet 2019, FITCH a confirmé la note A- de la dette à long terme de la collectivité avec une perspective négative.
En décembre 2020, la note A- est confirmée avec une perspective stable.

La perspective « stable » reflète une capacité de désendettement attendue structurellement inférieure à 12 ans malgré la récession économique liée à la crise sanitaire.



PRINCIPAUX INDICATEURS DU BUDGET PRIMITIF

	BP 2020	BP 2021
Total BP	810 543 394 €	888 471 595 €
Investissement	49 %	53 %
Invest. Hors NRL et dette	208,1 M€	262 M€
Invest. NRL	128 M€	136,4 M€
Epargne de gestion	134,2 M€	149,3 M€
Epargne brute	109,4 M€	122,1 M€
Epargne nette	49,3 M€	49,4 M€
Taux d'épargne brute	20,9 %	22,6 %
Capacité de désendettement	11,9 ans	11,6 ans



Merci de votre attention



RAPPORTS SECTORIELS

POLITIQUES SECTORIELLES

Pilier 2 - Grands chantiers

- Réseau routier hors NRL : 71 M€
- NRL : 136 M€
- Aménagements routiers pour piétons et cycles : 8 M€
- PRR : 20 M€
- Politique de mobilité et de transport : 27 M€ dont 19,7 M€ pour la DSP Car jaune

Pilier 1 - Education

- Reconduction de l'aide à la scolarité de 120 € pour les lycéens : 3,5 M€
- Construction et rénovation des crèches, du bâti scolaire du primaire au supérieur et équipements associés (restauration et sport) : 43 M€
- Aménagements et équipements numériques des établissements scolaires du primaire au secondaire : 31 M€

Pilier 4 - Aménagement et développement durable et énergie

- Aménagement : 5 M€
- ENR et MDE (Chèque PV, ECOSOLIDAIRE, SLIME, Bornes de recharge, Centrales PV) : 9 M€
- Rénovation éclairage public : 2 M€
- Soutien à l'économie circulaire : 0,8 M€
- Biodiversité : 4,1 M€

Pilier 1 - Formation professionnelle

- Revalorisation de la rémunération des stagiaires : 7,2 M€
- Ségur de la santé : 10 M€
- FPA : 13,5 M€
- Service public régional de l'orientation : 3,5 M€



POLITIQUES SECTORIELLES

Instruments financiers

- Prêt rebond et obligations convertibles (partenariat BPI) : 38,8 M€
- IF hors BPI (avances remboursables, APICAP, Financière RR) : 5,5 M€

Audiovisuel et numérique

- Amplification du chèque numérique : 4 M€
- Aménagement numérique du territoire : 4,4 M€
- Transition numérique des administrations (télétravail) : 2 M€
- Convention CNC – Etat – Région : 4 M€

Développement des entreprises

- Dynamiser les centres ville et commerces de proximité : 0,6 M€
- ESS : 2,7 M€
- Rénovation des structures hôtelières : 4 M€
- Aménagements touristiques : 1,1 M€
- Promotion touristique : 9,3 M€

Recherche et innovation

- Soutien aux projets innovants : 0,7 M€ (CPN)
- Structuration de l'écosystème de l'innovation : 0,7 M€ (CPN)



POLITIQUES SECTORIELLES

Culture

- Subventions aux associations (programmes d'actions et équipements) : 2,3 M€
- Soutien à la création d'emplois culturels : 2 M€
- Création de plateformes d'innovation culturelle : 1 M€
- Bourses et formations artistiques : 0,8 M€
- Musées régionaux : 7 M€

Egalité des chances et cohésion sociale

- Emplois verts : 7,5 M€
- Aide alimentaire : 0,3 M€
- Continuité territoriale : 17 M€
- Mobilité professionnelle : 8,6 M€
- Mobilité éducative : 5 M€

Coopération

- Un budget de 1,2 M€ ayant un effet levier de 7,23 M€ d'aides publiques (dont 6,03 M€ de FEDER)
- Financement des antennes extérieures : 0,7 M€

Sport

- Subventions ligues, comités et clubs : 1,7 M€
- Bourses en mobilité : 0,2 M€
- Equipements sportifs des communes : 0,8 M€



3 – Budget 2020 : annulation de titres de recette, admission en non valeur, remises gracieuses et provisions



Il est proposé :

- de constituer des provisions à hauteur de 932 624,14 €
- de procéder à la correction non budgétaire d'une erreur sur une provision d'un montant de 1 693 484 €
- de procéder à la reprise de 3 provisions pour un montant de 696 605 €

A la demande du comptable public

- d'annuler 21 titres de recette pour un montant de 1 373 241,52 €
- d'accorder 12 remises gracieuses pour un montant de 431 292,21 €
- d'admettre en non valeur 33 titres de recettes pour un montant de 70 645,45 €

A la demande du comptable de l'ASP

- d'accorder 4 remises gracieuses pour un montant de 4 082,41 €



4 – Actions entreprises par la région suite aux observations de la Chambre Régionale des Comptes sur le dispositif de continuité territoriale de 2014 à 2018 (Loi NOTRe – art 107)



- Pour rappel, les recommandations de la Chambre Régionale des Comptes étaient les suivantes :
 1. Pilotage : engager une réflexion sur la maîtrise financière du dispositif
→ abandon du remboursement dans le sens Métropole - Réunion
 2. Mettre en place à court terme un système de contrôle interne pour fiabiliser les données et identifier les dossiers non conformes aux fins de leur → régularisation
présentation du dispositif de contrôle interne prévue en CP du 22 décembre 2020



Merci de votre attention

